



## **COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 07 FEVRIER 2024**

Le Conseil des ministres s'est tenu ce mercredi 07 février 2024 au Palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Macky SALL.

A l'entame de sa communication, le Président de la République est revenu sur le vote par l'Assemblée nationale, de la proposition de loi fixant la nouvelle date du scrutin présidentiel au 15 décembre 2024 en réaffirmant sa décision de ne pas prendre part à l'élection.

Le Chef de l'Etat a notamment renouvelé sa confiance au Premier Ministre Amadou BA et à l'ensemble des ministres, et demandé au Gouvernement de prendre toutes les dispositions requises, pour l'organisation dans les meilleures conditions du scrutin présidentiel à la nouvelle date fixée.

Le Président de la République a particulièrement réitéré sa détermination à poursuivre le dialogue avec tous les acteurs politiques et les forces vives de la Nation, en vue de renforcer, d'une part, notre démocratie à travers un processus électoral transparent, libre et inclusif et, d'autre part, la crédibilité de nos institutions.

Dans ce contexte, le Chef de l'Etat, a décidé d'engager les voies et moyens de mettre en œuvre un processus pragmatique d'apaisement et de réconciliation pour préserver la paix et consolider la stabilité de la nation.

Dans cette dynamique, le Président de la République, garant de l'unité nationale et du fonctionnement régulier des institutions, a demandé au Gouvernement, notamment au Garde des Sceaux, Ministre de la Justice de prendre les dispositions nécessaires pour matérialiser sa volonté de pacifier l'espace public dans la perspective du dialogue national et de l'organisation de la prochaine élection présidentielle.

Le Chef de l'Etat, a par ailleurs, insisté, sur l'impérieuse nécessité de consolider la solidarité gouvernementale, de veiller au bon fonctionnement des administrations, de poursuivre la mise en œuvre optimale des politiques publiques, et d'améliorer les postures républicaines à toute épreuve.

Abordant le développement de l'entrepreneuriat et des petites et moyennes entreprises, le Chef de l'Etat est revenu sur le bilan des activités de la Délégation générale à l'Entrepreneuriat rapide des Femmes et des Jeunes (DER/FJ), pour soutenir l'insertion et l'emploi des jeunes, renforcer l'inclusion financière et l'autonomisation économique des femmes à travers les trois (3) volets : formation, formalisation et financement.

Le Président de la République a salué la contribution la DER/FJ à la bonne mise en œuvre du Programme «XEYU NDAW NI » et félicite la Déléguée générale et l'ensemble de ses équipes pour les performances remarquables sur la période 2018-2023 qui sont relevées par les statistiques disponibles ainsi qu'il suit :

- 115 milliards de FCFA injectés dans l'accompagnement des initiatives entrepreneuriales des femmes et des jeunes ;
- 252 657 initiatives entrepreneuriales de femmes et de jeunes financées dont 6 286 TPE et PME accompagnées ;
- 15 437 bénéficiaires formés sur des compétences entrepreneuriales ;
- 1 862 entreprises assistées techniquement, 500 startups accompagnées et financées avec un impact global de 265 230 emplois créés et consolidés.

Suite à ces remarquables résultats notés, le Chef de l'Etat a demandé au Premier Ministre d'accentuer les efforts du Gouvernement sur la formation professionnelle et le financement des jeunes afin de promouvoir « Un Sénégal d'entrepreneurs », soutenu par des instruments publics d'encadrement et de financement consolidés et optimisés dans leurs interventions auprès des cibles.

Le Président de la République a, en outre, souligné la nécessité d'asseoir la promotion des PME/PMI en développant davantage les mécanismes de garantie par la capitalisation des actions du Fonds de Garantie des Investissements prioritaires (FONGIP), après dix (10) années d'interventions.

Le Chef de l'Etat a, à cet égard, demandé au Premier Ministre à travailler, avec les Ministres en charge des Finances, de l'Economie, du Commerce et des PME, du Développement industriel et l'APIX, à la relance du Conseil Présidentiel de l'Investissement avec une nouvelle formule pragmatique, autour des thématiques relatives à l'Entreprenariat et au financement de l'Economie nationale.

Revenant sur l'évaluation de la mise en œuvre des réformes de la fonction publique locale, le Président de la République a demandé au Premier Ministre, et aux Ministres en charge des Finances et des Collectivités territoriales, de prendre toutes les dispositions pour une évaluation de la mise en œuvre des différentes composantes de la fonction publique locale avec l'application de la loi n° 2011- 08 du 30 mars 2011 relative au Statut général des fonctionnaires des Collectivités territoriales.

Le Chef de l'Etat a rappelé son attachement à la professionnalisation du capital humain en service dans les collectivités territoriales et a demandé au Ministre des Collectivités territoriales de renforcer le cadre de supervision des activités du Centre national de la Fonction publique locale et de la Formation, structure fondamentale, dont le fonctionnement optimal reste un gage d'une gouvernance performante des Collectivités territoriales.

Sur le climat social, la gestion et le suivi des affaires intérieures, le Chef de l'Etat est revenu sur les sujets suivants :

- **l'organisation du pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam** : en demandant au Premier Ministre et au Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur de prendre toutes les dispositions nécessaires avec les acteurs publics et les opérateurs privés, en vue d'assurer l'organisation dans les meilleures conditions, de l'édition 2024 du Pèlerinage aux Lieux Saints de L'islam ;
- **des préparatifs de l'appel de Seydina Limamou Laye** : en demandant au Gouvernement, de prendre toutes les mesures requises, en liaison avec les organisateurs, pour assurer le bon déroulement des célébrations de la 144<sup>ème</sup> édition de l'Appel de Seydina Limamou Laye.

Dans sa communication, le Premier Ministre a tout d'abord réitéré sa loyauté au Président de la République et marqué son soutien à sa décision du 03 février 2024 suite à son message à la nation.

Le Premier Ministre a également remercié le Chef de l'Etat pour la confiance renouvelée à son endroit ainsi qu'au Gouvernement en demandant aux ministres de prendre les dispositions nécessaires pour une bonne organisation du dialogue national et la parfaite conduite du processus électoral.

Le Premier Ministre est enfin revenu sur le suivi de la coordination de l'activité gouvernementale en évoquant :

- la rencontre des banques centrales sur les changements climatiques ;
- l'audience avec les acteurs syndicaux .

### **AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES**

- le Ministre de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire a fait une communication sur le suivi campagne commercialisation de l'arachide 2023/2024, la campagne de contre saison froide 2023/2024, les prévisions de mise en valeur en 2024 dans la Vallée du Fleuve Sénégal et les exportations de produits horticoles ;
- le Ministre de la Pêche et de l'Économie maritime a fait une communication sur la nouvelle Stratégie nationale de Développement durable de l'Aquaculture 2023-2032 (SNDAq 2023-2032).

### **AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES**

Le Président de la République a pris la décision suivante :

- Madame Oulimata SARR, Expert financier, ancienne ministre, est nommée Président du Comité national de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives (ITIE).

Fait à Dakar, le 07 février 2024  
Le Ministre du Commerce, de la Consommation  
et des Petites et moyennes Entreprises,  
Porte-parole du Gouvernement  
**Abdou Karim FOFANA**